

FORMATION A1 (16 ans)



Le Secrétariat vous accueille du :

Du LUNDI au VENDREDI 10 H - 12 H - 14 H - 18 H15
SAMEDI 09 H - 12 H - 14 H - 16 H00



Manu
école de conduite
NOUVEAU sur Châtelleraut
Permis moto (A1, A2)
Formation 125
A.M (des 14 ans)
Permis B (A.C. conduite supervisée, Boîte automatique, Passerelle boîte auto à boîte mécanique)
Remorque B96 *PTAC de 3500 à 4250 kg
Conduite dès 15 ans
»3« AGENCES
Manuel COSTA NOBRE
Châtelleraut Tél. 05 49 21 14 52
Jaunay Marigny Tél. 09 67 37 95 82
Pleumartin Tél. 05 49 90 10 75
www.manu-ecoledeconduite.fr
N° Agrément : E 0908606050

2 PISTES MOTO PRIVEE ET SECURISEE

NOUVELLE PROCEDURE DANS LE CADRE DE LA DEMATERIALISATION

PIECES A FOURNIR : (recto, verso)

- 1 photocopie carte d'identité, passeport ou carte de séjour (*en cours de validité*)
- 4 photos d'identité récentes numérisées AGREES SERVICE ANTS
- 1 photocopie Attestation de recensement (à partir de 16 ans)
- 1 photocopie Attestation en instance de convocation à la JDC
- 1 photocopie Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2^{ème} niveau (A.S.S.R) ou l'ASR pour les candidats ou candidates né(e)s à partir du 1 janvier 1988
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- 1 photocopie carte identité de l'hébergeant
- Justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de 6 mois
- 3 timbres postaux au tarif en vigueur
- 3 enveloppes
- 2 enveloppes format A5 autocollante, affranchie au tarif en vigueur (+ 20 grs)
- Adresse mail

FORMATION PRATIQUE :

- DU LUNDI AU SAMEDI SELON LES DISPONIBILITES

TARIFS DES PRESTATIONS :

• Formation ETM uniquement par internet (code moto)	40.00 €
• Frais de Gestion	40.00 €
• kit pédagogique (livre de code 25€, livret 20€, fiches 20€)	65.00 €
• Frais Accompagnement examen plateau	55.00 €
• Frais Accompagnement examen circulation	55.00 €
• Heure d'évaluation	35.00 €
• Leçon de conduite minimum (20h X 35€)	700.00 €

* (Légalement, le nombre d'heures de formation ne peut être inférieur à 20 heures, 8 Heures de plateau minimum et 12 Heures de circulation minimum)

Prix TTC = **990.00 € ***

En cas d'échec : Vous devez vous acquitter de la redevance examen code,
Examen pratique, de nouveaux frais d'accompagnement seront facturés

*** VOUS DEVEZ VOUS ACQUITTER DE LA REDEVANCE DE L'EXAMEN CODE DE 30.00€**

MODALITES DE REGLEMENT :

- A l'inscription :** *Règlement de la formation théorique :*
(Forfait ETM code + Frais de Gestion + kit pédagogique) **145 €**
- Pendant la formation pratique :** ***Facturation et règlement en fin de chaque semaine***
- Avant l'examen pratique :** Règlement frais accompagnement examen pratique et solde de tous comptes
- Financement 1 Euro par jour :** Sous réserve d'acceptation du dossier

Le permis A1 permet de conduire : une motocyclette légère (avec ou sans side-car) d'une puissance maximale de 11 kilowatts (15 ch) et qui n'excède pas 125 cm³ de cylindrée, un tricycle à moteur d'une puissance maximale de 15 kilowatts

Tenue obligatoire : Casque homologué avec bandes réfléchissantes,
Gants (NF, CE, Epi soit renforcés et muni d'une fermeture au poignet)
Blouson ou veste à manches longues, pantalon ou combinaison, bottes ou
Chaussures montantes)

Tarifs valables du 1^{er} Septembre 2022 au 31 Janvier 2023